



Fédération Syndicale Unitaire

104 rue Romain Rolland - 93260 Les Lilas

Tél : 01 41 63 27 30 – Fax : 01 41 63 15 48 - Email : fsu.nationale@fsu.fr - Site web : www.fsu.fr

**Monsieur le Président de la République
Nicolas SARKOZY
Palais de l'Élysée
55 rue du Faubourg Saint Honoré
75008 Paris**

Les Lilas le 26 mars 2012

Monsieur le Président de la République,

La FSU s'est adressée par deux fois au Ministre du travail, Xavier Bertrand, pour demander que soient reconnus les suicides de Luc Béal-Rainaldy et Romain Lecoustre, inspecteurs du travail, comme accidents de service. Ces demandes restent sans réponse positive, nous renvoyant aux seules commissions de réforme alors que le Ministre a légalement la possibilité de prendre cette décision. Mettre fin à ses jours sur son lieu de travail ou après avoir lancé des signaux de détresse clairement liés aux conditions de travail a un sens. Les questions ainsi posées devraient, sans réserve, permettre au Ministre du travail de se faire son opinion sans attendre les commissions de réforme.

Le silence autour de la question du travail et plus particulièrement de la souffrance au travail est assourdissant. L'emploi est pourtant au cœur des préoccupations des français. Comment, face au chômage, aux multiplications des CDD, du travail à temps partiel subi, et aux mutations que subit le monde du travail, ne pas s'interroger sur la place du travail dans notre société et sur les conditions de travail ?

Le gouvernement a restreint ce débat sur le goût de l'effort, du mérite, du « *travailler plus pour gagner plus* ». Or, le débat pour les salariés est d'une toute autre nature. Il porte davantage sur le sens du travail, la définition des missions et les conditions de l'exercice de celles-ci. Nombre d'études avaient révélé, lors du mouvement sur les retraites, que les jeunes accordaient une grande importance à l'accès à un travail de qualité et reconnu socialement.

Dans la Fonction publique, la RGPP a généré un profond malaise chez les personnels. Tout d'abord, le fait de ne pas remplacer un fonctionnaire sur deux partant à la retraite, peut laisser à penser que le travail accompli par chaque agent jusqu'ici n'était pas essentiel. Ensuite, les mutations de structures, les restructurations de services dans certains ministères et entre ministères ont fait peser d'énormes contraintes sur les personnels sans tenir compte de leurs compétences, de leurs cultures professionnelles et sans redéfinir leurs missions, pourtant très hétérogènes. D'autant plus que la multiplication des objectifs chiffrés et une politique du management, modélisée sur le secteur privé, amplifient la déstabilisation des personnels et du collectif. Cette situation a non seulement produit beaucoup de confusion et de perte de savoir-faire mais elle a parfois aussi abouti à des malentendus voire des conflits.

Il existe aujourd'hui une perte du sens des missions pour nombre d'agents à laquelle s'ajoute trop souvent une surcharge de travail.

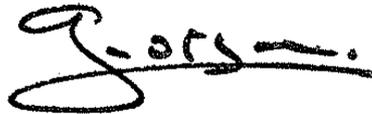
Ce malaise est d'autant plus important que les personnels ne sont jamais consultés et très rarement bien informés des transformations et restructurations en cours. Au ministère du travail notamment, face à des projets verrouillés, les représentants des agents et leurs organisations syndicales n'ont aucun espace de discussion.

Les personnels se trouvent acculés face à la tension entre leur engagement professionnel et les injonctions hiérarchiques. Cette situation de « travail empêché » n'est pas tenable. Elle se traduit parfois en souffrance professionnelle et personnelle pouvant conduire au pire, le suicide.

Nous réaffirmons aujourd'hui, que ce ne sont pas les personnels qui sont malades mais le travail. Refuser de le voir, refuser de le comprendre c'est refuser d'admettre la réalité quotidienne des agents, c'est les laisser parfois en situation de souffrance. C'est aussi s'interdire de penser les nécessaires mutations du travail dont les salariés doivent être les acteurs principaux.

Monsieur le Président, nous n'acceptons pas que nos camarades, comme de trop nombreux salariés, aient perdu leur vie au travail. Nous demandons que leurs suicides soient reconnus comme accidents de service. Et il est urgent que s'ouvre enfin un débat avec tous les acteurs sur le sens du travail, les missions assignées aux agents et leurs conditions de travail. C'est une question de respect. C'est aussi une nécessité pour penser les évolutions du monde du travail.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de mon profond respect.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'B. Groison', with a long horizontal flourish extending to the right.

Bernadette GROISON
Secrétaire Générale